

PREFET DE LA GIRONDE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE

Bordeaux,

27 FEV. 2019

Unité départementale de la Gironde

Réf. : FMM-UD33-EI-19-125

S3IC : 0052.08538

Affaire suivie par : FERNANDES MARTINS Mickaël

Tél : 05 56 24 88 41 – Fax : 05 56 24 83 52

Mél. : mickael.fernandes-martins@developpement-durable.gouv.fr

Bétey Environnement
126, Boulevard de la République
33510 Andernos-Les-Bains

Objet : Courrier du 25 janvier 2019 – Ancienne casse automobile

Monsieur BOVIO,

Par courrier du 25 janvier 2019, vous me questionnez sur l'ancienne casse automobile réaménagée en aire de covoiturage au carrefour de « Querquillas » sur la route départementale 106 à Andernos-Les-Bains. Cette société bénéficiait d'une autorisation d'exploiter une activité de dépôt de ferrailles et de véhicules hors d'usage en date du 11 août 1978.

Le 30 octobre 2018, les services de l'inspection des installations classées ont effectué une inspection du site au cours de laquelle il a été constaté que les bâtiments de la société, la propriété en tant que telle et l'installation n'existaient plus. Monsieur Le Préfet a signé le 23 novembre 2018 un arrêté constatant la péremption de l'autorisation d'exploiter que vous trouverez en pièce jointe. Le site ne relève désormais plus de la réglementation ICPE. Les déchets sur les photographies que vous m'avez aimablement transmises apparaissent récents et sans lien avec l'ancienne installation classée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de l'Unité Départementale de Gironde



Olivier PAIRAULT